

Bulletin de santé du végétal

ÉCOPHYTO



Canne à sucre – Juin 2017

Directeur de publication : Jean-Bernard Gonthier, Président de la Chambre d'agriculture de La Réunion
24, rue de la source – BP 134 - 97463 St-Denis Cedex - Tél : 0262 94 25 94 - Fax : 0262 21 06 17

Animateur filière et rédacteur : Joseph Antoir.

Comité de rédaction : Chambre d'agriculture, Direction de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt, Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles, Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail – Laboratoire de la Santé des Végétaux.

Membres associés au réseau d'épidémiosurveillance : Anafruit, Armeflhor, Association des Vergers de l'Ouest, Cirad, CTICS, EPLEFPA de St-Paul, eRcane, GAB Réunion, SCA Coop Ananas, SCA Fruits de La Réunion, SCA Terre Bourbon, SCA Vivéa, SICA TR, TEREOS.

A retenir

Météorologie : en mai, la pluviométrie est supérieure aux moyennes décennales dans le Nord, le Sud et l'Est, mais plus basse dans l'Ouest.

Borer ponctué (*Chilo sacchariphagus*) : les attaques de borer ponctué continuent à sévir sur les parcelles.

Cochenilles roses farineuses (*Saccharicoccus sacchari*) et Thrips (*Fulmekiola serrata*) : le risque reste moyen sur certaines parcelles du réseau comme le mois dernier.

Adventices : la pression des adventices reste faible sur l'ensemble des parcelles du réseau grâce aux cannes matures de début de campagne qui bloquent la lumière vers le sol. Attention à intervenir dès le dépassement du seuil de 30 % d'enherbement.

Météorologie

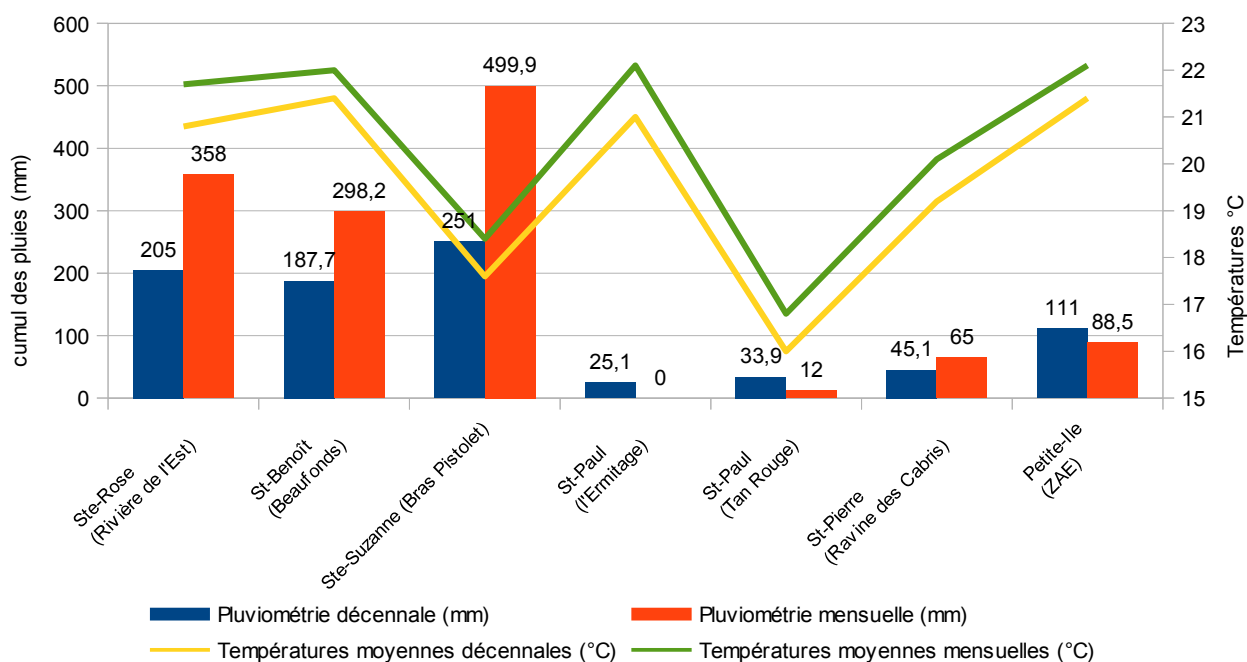
Relevés de juin 2017 comparés aux moyennes décennales du mois de juin.

Poste	Ste-Rose (Rivière de l'Est)	St-Benoît (Beaufonds)	Ste-Suzanne (Bras Pistolet)	St-Paul (l'Ermitage)	St-Paul (Tan Rouge)	St-Pierre (Ravine des Cabris)	Petite-Ile (ZAE)
Températures moyennes décennales (°C)	20,8	21,4	17,6	21	16	19,2	21,4
Températures moyennes mensuelles (°C)	21,7	22	18,4	22,1	16,8	20,1	22,1
Pluviométrie décennale (mm)	205	187,7	251	25,1	33,9	45,1	111
Pluviométrie mensuelle (mm)	358	298,2	499,9	0	12	65	88,5

Les températures du mois de juin 2017 ont été plus élevées que les moyennes décennales sur l'ensemble des stations. Avec un maximum de hausse de 0,95 °C en moyenne sur les stations de l'Ouest.

La pluviométrie a été supérieure aux moyennes décennales dans le Nord et l'Est. C'est le Nord qui enregistre la plus forte hausse avec 99 % en moyenne, suivi de l'Est avec 67 % de hausse en moyenne. L'Ouest enregistre une forte baisse de 80 % par rapport aux moyennes décennales et le Sud est normal au moyennes décennales.

Relevés de juin 2017, comparés aux moyennes décennales du mois de juin



Phénologie

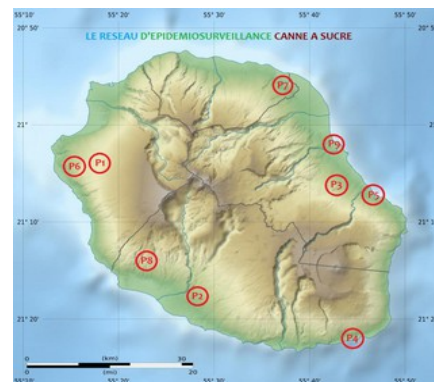
Suivi du stade végétatif de la canne sur des parcelles au mois de mai 2017.

Parcelle	Commune	Lieu-dit	Altitude (m)	Variété	Date de récolte	Stade
P1	Saint-Paul	Saline-les-Hauts	881	R583	Fin octobre 2016	Maturation
P2	Saint-Pierre	Ravine des Cabris	194	R575	Mi-juillet 2016	Maturation
P3	Saint-Benoît	Cambourg	421	R570	Début août 2016	Maturation
P4	Saint-Philippe	Le Baril	49	R570	Fin juillet 2016	Maturation
P5	Sainte-Rose	Bonne Espérance	65	R570	Fin juillet 2016	Maturation
P6	Saint-Paul	Antenne IV	204	R579	Fin août 2016	Maturation
P7	Sainte-Suzanne	Bassin Bœuf	550	R585	Début août 2016	Maturation
P8	Les Avirons	Tévelave	798	R583	Fin septembre 2016	Maturation
P9	Saint-Benoît	Beaulieu	66	R582	Début décembre 2015	Croissance

Etat phytosanitaire des cultures

- **Canne à sucre**

Dans le cadre du réseau d'épidémiosurveillance, des observations sont réalisées sur 9 parcelles réparties sur l'ensemble de l'île tous les mois. Cette surveillance biologique concerne les bioagresseurs, dont les adventices. Les périodes d'observation sont adaptées en fonction de la région et du type de ravageurs et d'adventices. Celles-ci se font, soit par comptage, soit par notation de présence ou d'absence.



Répartition géographique des parcelles

Etat phytosanitaire des parcelles de cannes face aux bioagresseurs au mois de mai 2017.

Bioagresseurs	Situation des parcelles	Seuil de risque	Évaluation des risques
Borer rose (<i>Sesamia calamistis</i>)	P1, P2, P3, P4, P5, P6, P7, P8, P9 : 0 % de « cœurs morts »	20 %	Risque nul : la période à risque est passée pour les parcelles au stade de début et fin de croissance.
Borer ponctué (<i>Chilo sacchariphagus</i>)	P2, P4, P5 : 0 % de tiges attaquées P9 : 30 % de tiges attaquées P1, P7 : 40 % de tiges attaquées P3, P8 : 80 % de tiges attaquées P6 : 100 % de tiges attaquées	> 50 %	Risque élevé : le stade phénologique des plants est propice aux attaques de borer ponctué.
Noctuelle défoliatrice (<i>Leucania pseudoloreyi</i>)	P1, P2, P3, P4, P5, P6, P7, P8, P9 : 0 % de feuilles attaquées	> 50 %	Risque nul : la période à risque est passée pour les parcelles au stade de maturation et fin de croissance.
Cochenilles (<i>Saccharicoccus sacchari</i> , <i>Aulacapsis tegalensis</i> , <i>Dysmicoccus boninsis</i>)	P6 : 5 % des tiges attaquées P4, P9 : 10 % des tiges attaquées P1, P2, P3, P5, P8 : 30 % des tiges attaquées P7 : 40 % des tiges attaquées	> 50 %	Risque moyen : les stades phénologiques de croissance sont propices à la présence de cochenilles. L'impact des cochenilles est renforcé par le déficit de pluviométrie comme dans la zone ouest. (Retrouver la fiche phytosanitaire sur www.bsv-reunion.fr).
Rat (<i>Rattus</i> sp.)	P1, P2, P3, P4, P5, P6, P7, P8, P9 : aucun dégât	Difficile à déterminer	Risque moyen : les parcelles sont quasiment toutes au stade maturation et les cannes gorgées de sucre attirent de plus en plus les rats.
Thrips (<i>Fulmekiola serrata</i>)	P1, P2, P3, P4, P5, P7, P9 : 0 % de feuilles attaquées P6 : 10 % de feuilles attaquées P8 : 25 % de feuilles attaquées	Difficile à déterminer > 50 %	Risque moyen : les thrips prolifèrent dans le cœur des feuilles de canne enroulées. (Retrouver la fiche phytosanitaire sur www.bsv-reunion.fr).

- Le borer rose n'est plus présent sur les parcelles du réseau.
- Le seuil de nuisibilité est dépassé sur trois parcelles la P3, P6 et P8. **Il faut prioriser la récolte sur les parcelles les plus atteintes** (Cf fiche phytosanitaire <http://www.bsv-reunion.fr/wp-content/uploads/2015/02/Fiche-phyto-borer-ponctu%C3%A9.pdf>)
- La noctuelle n'est plus un danger sur les parcelles de début et fin de campagne. Attention à son retour sur les rejets des parcelles récoltées en début de campagne (Cf fiche phytosanitaire <http://www.bsv-reunion.fr/wp-content/uploads/2016/03/Fiche-phyto-noctuelle.pdf>)
- Les cochenilles sont présentes sur l'ensemble des parcelles. Apparition de la cochenille sur la P6 en faible quantité. C'est l'espèce *Saccharicoccus sacchari* qui est essentiellement présente. L'espèce *Aulacapsis tegalensis* est moins répandue sur l'île et absente dans les parcelles du réseau. Elles sont non visibles à l'oeil nu et nécessitent de retirer les pailles sur les tiges pour pouvoir les observer.
- Pas de présence de rats sur les parcelles du réseau. Attention leur présence est possible dans les cannes couchées et les cannes à maturité.
- Pas d'évolution des thrips sur les parcelles du réseau.



La cochenille *Aulacapsis tegalensis* (J. Antoir, CA)



La cochenille *Aulacapsis tegalensis* (J. Antoir, CA)

Enherbement des parcelles de canne au mois de juin 2017

	P1	P2	P3	P4	P5	P6	P7	P8	P9
Enherbement	10%	0%	10%	0%	0%	10%	15%	30%	0%
Mois après coupe	8	11	11	11	11	10	11	9	6
Dernière intervention	Février	Mars	Mars	Déc.	Mars	Mars	Février	Janvier	Mars
Type d'intervention	Manuel	Epaillage	Epaillage	Epaillage	Epaillage	Chimique	Mécanique	Chimique	Chimique
Seuil d'intervention	30 %								
Évaluation des risques	Faible	Nul	Faible	Nul	Nul	Faible	Moyen	Élevé	Nul

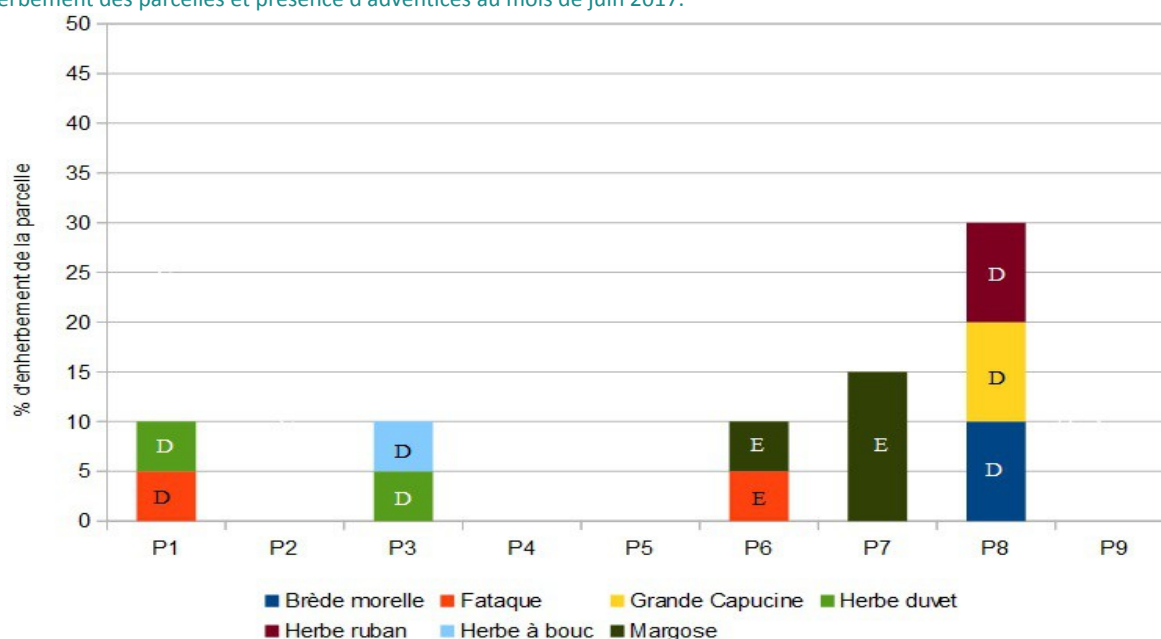
Risque nul : parcelle propre/recouvrement total des cannes

Risque moyen : 15 à 30 %, intervention à programmer, possibilité d'impact sur la canne

Risque faible : 0 à 15 %, enherbement à surveiller, risque possible

Risque élevé : > à 30 %, intervention à effectuer, impact certain sur la canne

Enherbement des parcelles et présence d'adventices au mois de juin 2017.



Rappel : l'échelle phénologique des adventices utilisée est celle du guide méthodologique de suivi de la flore adventice RMT Florad de 2012. Cinq niveaux de stade phénologique croissants sont répertoriés de A (plantule) à E (grenaion).

Pour ce mois de juin, les pressions d'enherbement continuent à être basses sur les parcelles du réseau. Elles n'ont toujours pas progressé malgré les précipitations importantes du mois dernier. Les cannes à sucre sont bien développées et, couvrant le sol, elles empêchent les adventices de pousser.

Toujours pas d'enherbement sur la P2, P4 et P5 grâce aux interventions d'épaillage et sur la P9 grâce au caractère couvrant de la canne. La P1, P3, P6 et P7 restent toujours en-dessous du seuil des 30 % d'enherbement.

Comme le mois dernier la P8 reste au niveau du seuil d'enherbement.

Attention, les adventices présentes sur les parcelles P1, P3, P6, P7 et P8 sont **au stade phénologique D (floraison) ou E (grenaion)**.

Ne pas laisser les adventices arriver au stade D (floraison) ou E (grenaion) sur les parcelles. Agir le plus tôt possible pour éliminer le stock éventuel de graines !



Remarque importante: il n'est pas nécessaire d'intervenir chimiquement quand le taux d'enherbement est inférieur à 30 % de couverture du sol. De plus, il est onéreux et inutile de vouloir maintenir les cultures exemptes de « mauvaises herbes ». Cibler prioritairement les interventions sur les parcelles où la prolifération des mauvaises herbes risque d'entraîner des étouffements de souche ou une gêne à la récolte. Bien identifier les espèces présentes et les problématiques pour adapter le moyen de lutte.

Actualités

Chaque année, dans le cadre du plan de surveillance vis à vis du ver blanc (*Hoplochelus marginalis*), la FDGDON-Réunion est mandatée par la DAAF afin d'estimer les foyers sur canne à sucre. Cette estimation permet ensuite de discuter du maintien ou non des actions de lutttes ponctuelles comme cela a pu se faire en 2013 avec la remise en place temporaire du trempage. Si vous êtes confrontés à des attaques de ver blanc, merci de contacter la FDGDON au 0262 45 20 00.

Contact animateur du réseau d'épidémiosurveillance canne à sucre : Joseph Antoir, Chambre d'agriculture de La Réunion
Tél : 0262 37 48 22 / e-mail : joseph.antoir@reunion.chambagri.fr

Bulletin consultable sur www.bsv-reunion.fr

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'environnement, avec l'appui financier de l'Agence française pour la biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.